



ADHESION FAMILIALE 2018/2019

Graines d' Etoiles a pour but de promouvoir les arts de la sc è ne par l' organisation d' é v è nements li é s au spectacle et la production, en particulier, des spectacles du Studio Evi' Danse.

Bulletin à remettre à l' accueil du studio accompagné de votre r è glement

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL VILLE.....

TEL FIXE.....MOBILE.....

ADRESSE EMAIL Une seule adresse par famille (celle du responsable). **Ecrire lisiblement et en majuscule, svp.**

Les adhérents reconnaissent avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts de l'association qu'ils acceptent sans réserve et déclarent vouloir adhérer à l'association Graines d'Étoiles.

Par la signature, l'adhérent consent à l'exploitation de ses données personnelles selon les règles RGPD

Fait à Auxerre, le

Signature du responsable de la famille (obligatoire) :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

Cadre r é serv é à l' administration GE

Montant de la cotisation annuelle minimum : 2 pers =60 €, 3 pers = 80 €, 4 pers et plus=100€

Montant de la cotisation de soutien : € / reçu fiscal établi le :

Règlement par chèque n° espèces Tickets Loisirs Date :

R é c é p i s s é Adh é s i o n f a m i l i a l e 2018/2019 ASSOCIATION GRAINES D' ETOILES

(Déclarée à la préfecture de l' Yonne le 6 septembre 2003 sous le numéro 089 10 11 399 et modifiée en 2008 sous le n° W 8910 01134)

2 rue Marcelin Berthelot 89000 Auxerre - tel. 06 61 48 61 11 - courriel : grainesdetoiles@live.com - site : www.grainesdetoiles.net

L' adh é s i o n à l' association permet à l' adh é rent de participer aux spectacles et é v é nements produits par Graines d' Etoiles et organis é s par le studio Evi' Danse pendant la saison concern é e, sous r é serve d' é t r e s é l e c t i o n n é par le directeur du Studio Evi' Danse. Elle permet é g a l e m e n t de participer et voter à l' a s s e m b l é e g é n é r a l e de l' association.

Montant de la cotisation annuelle minimum : 2 pers =60 €, 3 pers = 80 €, 4 pers et plus=100€

L' association, reconnue d' int é r ê t g é n é r a l, est habilit é e à recevoir des dons, d é d u c t i b l e s des impôts à hauteur de 66%, (dans la limite de 20% de vos revenus imposables) .Par exemple, si vous donnez 50 €, la cotisation ne vous coûtera alors que 17 €, Si Vous donnez 100 €, la cotisation ne vous coûtera alors que 34 €.

Nom et Pr é n o m : a pay é la somme de :

Cotisation minimum de € pourpersonnes

Cotisation de soutien de € (Je prends note que je recevrai en échange un reçu fiscal du montant de mon don au plus tard au 31.12.2018).

Par la signature, l'adhérent consent à l'exploitation de ses données personnelles selon les règles RGPD

Règlement par chèque n° espèces Tickets Loisirs Date :

Cachet de l'association :